



JOURNÉE DE FORMATION À DISTANCE

GESTION DES EAUX USÉES URBAINES ET PLUVIALES DES PETITES ET MOYENNES COLLECTIVITÉS : QUELLES ÉVOLUTIONS EN 2026 ?

 **1 jour**
(soit 7 heures)

 **distance synchrone**

 **Le jeudi 19/03/2026**
(09h00 - 17h00)

 **Responsable de formation :**
Julie REYNAUD

TARIFS :
Non membre Epnac : 190€ HT/personne
Membre Epnac : 95 € HT/personne

ÉVALUATION DES ACQUIS
 Évaluation des acquis réalisée tout au long et/ou en fin de formation sous la forme de :
☒ QCM

À L'ISSUE DE LA FORMATION
 Remis ou transmis à chaque participant :
Une attestation de fin de formation.

 Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction des stagiaires et l'atteinte des objectifs de la formation.

 En fonction des formations, des e-ressources sont mises à disposition du stagiaire pour une période maximale d'un an. À cette fin, une adresse email valide doit nous être fournie.

ENCADREMENT
Nos formateurs sont sélectionnés en fonction de leurs compétences pédagogiques, expertises métier et expériences professionnelles.

SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME
Le suivi de la formation est assuré par une feuille de présence émaillée par demi-journée par les stagiaires et le formateur, tout au long de la formation.

OBJECTIFS

Découvrir les évolutions des connaissances et les retours d'expériences sur la gestion des eaux urbaines et pluviales des petites et moyennes collectivités
Faire le point sur les évolutions réglementaires de l'assainissement, avec un focus sur les petites et moyennes collectivités.
Faire connaître le groupe Epnac, ses missions et ses activités

CONTENU

7 sessions plénières sur les thématiques suivantes, suivies d'échanges :

- Actualités du groupe Epnac
- Actualités Réglementaires : Transposition de la nouvelle Directive Européenne Eaux Résiduaires Urbaines (DERU2)
- Retours d'expériences sur la gestion intégrée des eaux pluviales en petites et moyennes collectivités
- Comparaison des performances des procédés de traitement des eaux usées des petites et moyennes collectivités
- Diagnostic des filtres plantés colmatés et réhabilitation des petites stations
- Micropolluants dans les stations d'épuration : quels leviers d'actions ? Et résultats des campagnes d'analyses « micropolluants » réalisées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne sur 40 stations < 10 000 EH
- Synthèse pour clarifier la réglementation sur la réutilisation des eaux usées traitées.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

PUBLIC CONCERNÉ

L'ensemble des acteurs de l'assainissement des petites et moyennes collectivités / EPCI : responsables et personnels des services d'eau et d'assainissement, exploitants, personnels de bureaux d'études, maîtres d'œuvre, constructeurs, laboratoires de recherche, assistants techniques ...

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés à distance : 100%

Replay accessible pendant 3 mois à tous les inscrits

INFORMATIONS À L'ATTENTION DES PARTICIPANTS

Accès aux séquences à distance : Pour bénéficier de l'accès à cette formation il faut remplir le document d'inscription qui se trouve à la fin de ce programme.

Une **adresse email valide** doit nous être fournie pour vous adresser les modalités et le code d'accès à la plate-forme personnelle de formation à distance.

Pour profiter au maximum de votre formation, veuillez-vous assurer de :

- pouvoir vous connecter à la formation via Zoom (test sur <https://zoom.us/test>). Le cas échéant, vous rapprocher de votre service informatique pour en permettre l'utilisation
- avoir un casque audio + micro, ou alors un haut-parleur et un micro, pour assurer la meilleure qualité de réception et émission des différents échanges
- avoir une connexion internet de bonne qualité (4G, ADSL, câble ou fibre)
- être dans une pièce ou un lieu calme.

9h	OUVERTURE DE LA JOURNÉE
Discours d'ouverture <i>Estérelle VILLEMAGNE, OFB</i>	
Présentation du programme et objectifs de la journée <i>Joseph PRONOST, OiEau</i>	
9h30	RÉALISATIONS ET ACTUALITÉS DU GROUPE Epnac
* Présentation du groupe Epnac * Le partage de connaissances * Les ateliers de travail et les thématiques d'études <i>Sophie BESNAULT / Stéphanie PROST BOUCLE, INRAE UR REVERSAAL</i>	
9h45	LES ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES
* Transposition de la nouvelle Directive Européenne Eaux Usées Urbaines (DERU2) <i>Questions réponses</i> <i>Christophe VENTURINI / Medhi BOUCHEMMAMA, Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires</i>	
10h35	PAUSE
10h45	REX SUR LA GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES EN PETITES ET MOYENNES COLLECTIVITÉS
* Etudes de cas * Retours d'expériences * Recommandations de conception et de réalisation <i>Questions réponses</i> <i>Nicolas VENANDET, Agence de l'Eau Rhin Meuse</i>	
11h35	COMPARAISON DES PERFORMANCES DES PROCÉDÉS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DES PETITES ET MOYENNES COLLECTIVITÉS
* Objectifs et méthodologie de l'étude * Parc des stations ≤10 000 EH (procédés et capacités) * Analyse comparative des performances des stations <i>Questions réponses</i> <i>Sophie BESNAULT, INRAE UR REVERSAAL</i>	
12h30	PAUSE DÉJEUNER

14h	DIAGNOSTIC DES FILTRES PLANTÉS COLMATÉS et RÉHABILITATION DES PETITES STATIONS
* Protocole de diagnostic des Filtres Plantés de Roseaux (FPR), causes et solutions * Réhabilitation des filtres enterrés, lits bactériens et FPR * Retours d'expériences et recommandations <i>Questions réponses</i> <i>Bérénice LAGRANGE, SATESE 04</i> <i>Sophie BESNAULT / Stéphanie PROST BOUCLE, INRAE UR REVERSAAL</i>	
14h50	MICROPOLLUANTS DANS LES STATIONS D'ÉPURATION : QUELS LEVIERS D'ACTIONS ? RÉSULTATS DES CAMPAGNES D'ANALYSES « MICROPOLLUANTS » RÉALISÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE SUR 40 STATIONS < 10 000 EH
* Elimination des micropolluants par les stations d'épuration biologiques existantes et axes de réduction à la source * Amélioration des ouvrages existants et étapes de traitement quaternaires : REX, contraintes, coûts, recommandations * Synthèse des campagnes d'analyses des micropolluants sur les STEU < 10 000 EH <i>Questions réponses</i> <i>Jean Marc CHOUBERT, INRAE UR REVERSAAL</i> <i>Caroline RUBEAU, Agence de l'Eau Loire Bretagne</i>	
15h40	PAUSE
15h50	SYNTHÈSE POUR CLARIFIER LA RÉGLEMENTATION SUR LA RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES.
* Contexte de la réglementation française Cas des REUT en usages agricoles et urbains, des eaux impropres à la consommation humaine en usages domestiques (ICPE), des eaux impropres à la consommation humaine en usages domestiques (hors ICPE, INB), de REUT en IAA * Déroulement d'un projet <i>Thomas HARMAND, Société du Canal de Provence</i> <i>Questions réponses</i>	
16h50 - 17h	BILAN DE LA JOURNÉE et CLÔTURE